INFOLETTRE

Mars 2025

IMPLICATION

Afin de dresser un portrait de l'implication et de vous soutenir dans votre rôle de coéducateurs et coéducatrices, nous vous demandons de transmettre vos heures d'implication mensuellement à l'OPP-PO. Merci de nous transmettre vos heures réalisées en mars **avant le 5 avril** dans le formulaire suivant : https://forms.gle/VTGJYkGwtQQ1YqeT7

L'implication mensuelle prévue par famille est toujours de 4 heures. Nous avons profité des dernières rencontres pour faire une mise à jour des heures qui peuvent être comptabilisées. Vous remarquerez notamment que les heures d'implication en lien avec la campagne de financement pour le voyage des 6e années, ou pour toute autre campagne de financement en lien avec un projet spécial qui pourrait s'ajouter, pourront maintenant compter pour un maximum de 2 heures par mois, et ce afin de maintenir une présence en classe dans tous les niveaux.

Nous en profitons également pour rappeler que les heures de la famille peuvent être réalisées par les grands-parents, la fratrie, etc. Lorsque 2 personnes de la famille sont présentes pour une même activité, les heures peuvent être comptées en double.

Ce qui compte :

• Soutien aux enseignantes;
• Animation d'un atelier;
• Temps de préparation de l'atelier (maximum 1 heure par heure d'atelier);
• Assister un autre parent lors d'un atelier;
• Accompagnement et/ou transport lors d'une sortie;
• Présence à l'assemblée générale annuelle (pour un maximum de 2h/famille)
• Rencontres des comités et tâches à l'extérieur du comité;
• Ménage et rangement;
• Aide durant les projets;
• Soutien au service de garde ou des dîneurs, lors des après-midi concertation ou des journées pédagogiques;
• Demandes de l'équipe-école (préparer des collations à la maison, commissions, découpage, création de matériel pédagogique…);
• Soutien aux événements de l'école (Montage et démontage, service lors des fêtes, etc.)
• Temps consacré au financement du voyage des élèves de 6e année (ou financement d'un autre projet particulier, p.ex. robotique) (maximum de 2h/mois)

Ce qui ne compte pas :

• Présence aux évènements de l'école (fêtes, brunch, journée d'accueil, fête de fin d'année ou spectacles de l'école);
• Assister à la rencontre de début d'année avec l'enseignante titulaire (pour les explications de la classe);
• Présentation des projets des élèves;

• Rencontres parents et enseignantes durant l'année scolaire concernant son enfant;
• Présence ou temps en préparation d'une activité de financement obligatoire, excluant ce qui est fait en atelier avec les élèves en préparation de l'événement (Ex. Village féérique, journée de jeux, etc.)
• Accompagnement individuel avec son enfant, sauf si l'aide est également apportée à d'autres élèves

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ! Les membres de l'OPP-PO : Tristan Abel, Isabelle Boucher ,Virginie Daubois, Patrick Descôteaux, Maude Dumas, Gabrielle Gauthier, Corinne Larose et Stéphanie Thiffault.

BLOCS ATELIERS COÉDUCATIFS

🗓️ **Vendredi 11 avril 12h45 - 15h25**

Il reste quelques périodes à combler dans l'horaire ! ⏰
Consultez l'événement Facebook du 11 avril pour avoir accès à l'horaire complet.

Lien Forms pour proposer une activité ou être parent accompagnateur :
https://forms.office.com/r/0KDYDyRR6m?origin=lprLink

🔹 **Responsabilités d'un parent initiant une activité**
Si un parent responsable d'une activité inscrite à l'horaire ne peut se présenter, il doit, dans la mesure du possible, **trouver un plan B** pour maintenir son activité. Une fois l'horaire établi, toute modification a un impact important sur l'organisation scolaire.

Si aucune solution n'est trouvée, l'école appliquera la procédure suivante afin de minimiser l'impact :
✅ **Les élèves inscrits** à l'activité seront redistribués dans les autres blocs offerts, ce qui augmentera la taille des groupes.
✅ **Les responsables des autres activités** seront avisés afin d'ajuster leur organisation.
✅ **Les parents prévus en soutien** pour l'activité annulée seront également redistribués pour aider à gérer les groupes.

ACTIVITÉS SPÉCIALES

- ✓ Jeudi 17 avril - Journée pyjamas
- ✓ Vendredi 25 avril - Journée thématique : La musique !

Code vestimentaire musical 🎤

- ✓ Les élèves sont invités à venir habillés avec un **t-shirt d'artiste/groupe musical**, des accessoires funky (lunettes, chapeaux) ou des vêtements aux couleurs vives 🎧👕.

MALADIE INFECTIEUSE

Nous tenons à vous mentionner que lorsque votre enfant est diagnostiqué d'une maladie infectieuse, nous vous invitons à aviser le secrétariat afin que nous puissions faire les suivis nécessaires.

Merci de votre collaboration!

JOURNÉE PORTE OUVERTE

La prochaine journée porte ouverte aura lieu le **16 avril prochain**. C'est un moment ou les élèves présentent leur portfolio. Vous êtes invités à venir pendant cette journée.

Prendre note que la classe de Lise en 2e année sera au centre d'exposition en avant-midi donc prévoir votre présence en après-midi.

MACRO-CALENDRIER

Macro-calendrier 📌 Appel à tous ! 📌 Vous êtes disponible à ces moments-là ?
Joignez-vous à NOUS !

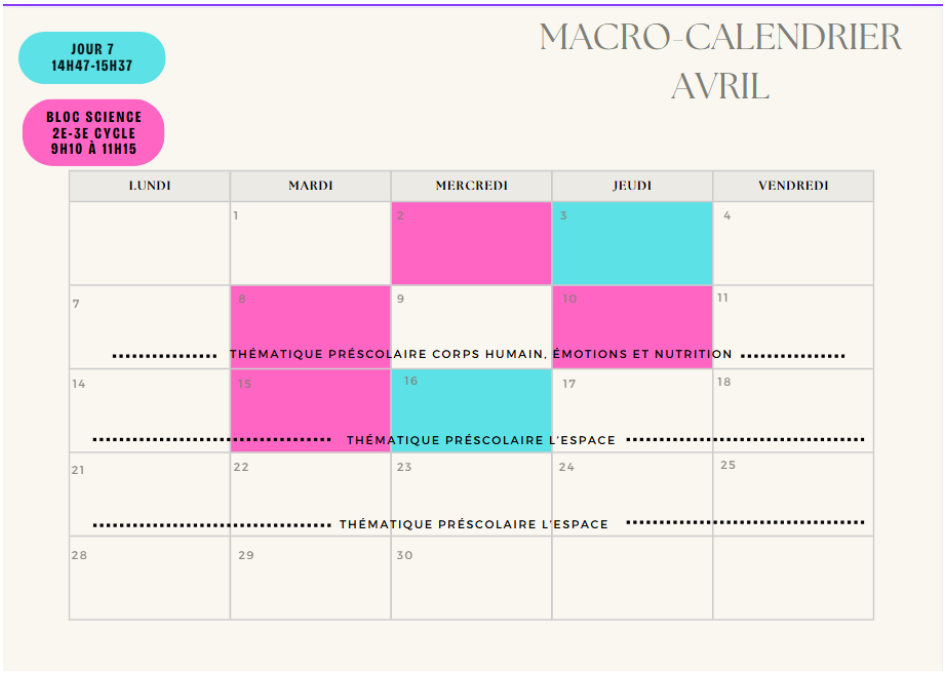

📌 **Jour 7, période 6 (14h47 - 15h37)**
Vous êtes les bienvenus pour **accompagner les élèves dans leurs études de mots** en multi-niveau. Aucune confirmation nécessaire.

📌 **Bloc science (9h10 - 11h15) | 2e-3e cycle**
Venez participer aux cours de science dans les classes de **Maïka, Noémie et Alexandrée** ! Aucune confirmation nécessaire.

📌 **Préscolaire**
Les thématiques du mois sont disponibles. Si un sujet vous intéresse, contactez **Stéphanie ou Julie** pour convenir d'un moment :
📧 **Maternelle 5 ans** → malenfantmainville.stephanie@cssob.gouv.qc.ca
📧 **Maternelle 4-5 ans** → lecomte.julie@cssob.gouv.qc.ca

📝 **Merci à tous pour votre engagement !**
Coordonnée
lavoie.kally@cssob.gouv.qc.ca
819-825-4356 #5216